



Information Communale

Bulletin N° 016 - Mars 2012

Le mot du Maire



Avec les nouvelles prévisions 2012 de dotations de l'Etat orientées encore à la baisse, nous préparons nos budgets prévisionnels: une tâche ardue pour équilibrer nos finances.

Lors de rencontres avec le sénateur Marc Laménie et notre conseiller Général, Hugues Mahieu, nous avons évoqué les problèmes financiers de notre village, tous deux ont convenu que notre Commune avait peu de ressources propres, que les pouvoirs publics ne pouvaient pas aller au-delà de leurs possibilités, et ils ont conclu que notre bourg était entre autres victime de sa générosité envers les associations de proximité.

Notre village a retenu toute leur attention et ils feront tout leur possible pour nous aider à effectuer quelques travaux nécessaires.

Comme je vous l'avais annoncé lors des vœux du Conseil Municipal, nos projets de grands travaux seront suspendus pour cette année, dans l'attente de perspectives budgétaires plus favorables

Nous achevons les grands chantiers du presbytère et la viabilisation des 6 parcelles constructibles. Dès le mois de mai, les 2 logements (dans l'ancien presbytère) seront libres à la location et les parcelles seront disponibles à la construction.

La restauration complète de la chapelle St Walfroy devrait commencer dans les prochains mois. La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises prend en charge la main d'œuvre par l'intermédiaire de la CAPEB qui utilise une association de jeunes en insertion.

La statue Ste Catherine est partie en restauration et devrait réintégrer l'église prochainement.

En plus de la suppression de nos « nids de poules », une réfection de la rue du Culot et de la rue de Montcornet est programmée.

Beaucoup d'autres travaux restent à faire, nous en sommes très conscients, en ces temps difficiles comme pour notre porte-monnaie, au budget de la Commune, il y a plus de sorties que d'entrées.

Pascal MAUROY

Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt
Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : mairie.boulzicourt@wanadoo.fr
Site internet : www.boulzicourt.fr

Horaires du secrétariat de mairie :

du lundi au vendredi
de 10h30 à 11h45 et de 14h à 18h

La permanence des élus : sur rendez-vous
de 18h à 19h en période scolaire.

Vœux du Conseil Municipal

Cette année, la cérémonie des traditionnels vœux a été célébrée dans la salle polyvalente entièrement rénovée et a été l'occasion d'effectuer l'inauguration officielle avec nos principaux financeurs dont les représentants étaient présents.



Nous avons particulièrement remercié Bérangère Poletti, Députée, Elisabeth Faille 1ère Vice Présidente du Conseil Général et Hugues Mahieu, Conseiller Général ainsi que Daniel Thomas, Vice président de la Communauté de Communes des Crêtes, pour leurs précieuses aides apportées à la réalisation de ce grand projet.





Christian Poncelet, ancien champion de France en boxe professionnelle a été médaillé de l'ordre du Mérite de la Commune .

- Décision de ne pas augmenter les taxes locales pour l'année 2012 et donc de fixer les taux comme suit :

- Taxe habitation 23,70 %
- Taxe foncière (Bâti) 21,29 %
- Taxe foncière (non bâti) 28,57 %
- CFE 18,02 %

- Décision de demander des subventions aux taux les plus élevés possibles auprès de l'Etat (Ministère de l'Intérieur), au titre de divers travaux locaux de la Commune pour la fabrication et pose de podium, la fourniture et la pose de barreaux de protection de la mairie et la fourniture et pose de barrières de protection d'immeuble en péril.

- Décision de vendre les 5 lots de terrain sis Rue du Rouge Biout à Boulzicourt au prix défini lors d'une séance précédente, (80 € le m²). L'assemblée charge le Maire de signer tous actes de vente et documents afférents.

- Décision de demander des subventions aux taux les plus élevés possibles pour l'aménagement de voiries Rue du Culot et Rue de Montcornet, auprès de l'Etat au titre de la DETR et auprès du Département – exercice 2012.

- Décision de demander des subventions aux taux les plus élevés possibles pour l'acquisition de panneaux de signalisation routière clignotants, auprès du Département au titre des Amendes de Police.

- Décision de vendre aux enchères publiques la maison d'habitation de Monsieur Ponsart, sise Rue du Moulin à Boulzicourt avec un prix de départ de 60 000 €. Cette procédure de vente publique va être mise en place par Maître ANTOINE JY, Notaire à Dom-Le-Mesnil. Le Conseil Municipal autorise en outre Maître ANTOINE JY, à diminuer le prix de départ de cet immeuble d'un quart dans le cas où il n'y aurait pas d'enchère.

- Le Maire donne lecture d'un testament émanant de Monsieur LAURENT Roger qui fait don, après son décès, à la Commune de Boulzicourt, de tous ses biens sous réserve de contreparties diverses.

Le Conseil Municipal accepte les termes du testament rédigé par les soins de Mr Laurent Roger et déposé auprès de Maître MOUZON, Notaire et s'engage devant Mr Laurent Roger ici présent, à respecter ses volontés.

- Acceptation du devis de l'entreprise SOKELEC Sarl (qui fera l'objet d'un avenant au marché de travaux d'aménagement du Presbytère) d'un montant de 342 € HT.

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

--

Du 16 janvier 2012

- Le Conseil Municipal donne l'autorisation au Maire de signer la convention de mise à disposition d'un local communal à la section départementale MGEN des Ardennes pour les activités du club des retraités et fixe le loyer mensuel à 480,00 € charges comprises (chauffage – eau – électricité).

- Décision d'étendre la régie de recettes pour la perception des sommes provenant des coupes affouagères distribuées aux administrés de Boulzicourt.

- Suite à la réhabilitation de l'ancien presbytère avec la création de deux logements neufs de type 3, le conseil municipal fixe le loyer mensuel de chaque appartement à 540,00 € sans les charges.

En outre, l'assemblée délibérante décide de confier la gérance de ces deux logements à la société FONCIA CAPITAINE de Charleville-Mézières, déjà en charge de gérer le logement communal sis 65, Rue de la République à Boulzicourt. Autorisation est donnée au maire de signer les documents correspondants.

- Décision de demander plusieurs devis pour la fourniture ou la fabrication d'un podium pour la salle polyvalente.

DU 06 MARS 2012

- Décision de fixer le nouveau loyer du logement communal sis 65 Rue de la République à Boulzicourt, à 595 € mensuel à compter du 1^{er} Mars 2012.

Etat Civil

Naissances

MELIN Louison (fille de Melin Ionah et d' Etienne Anne)
20 janvier 2012

BECHARD-DIDIER (fils de Béchard Mike et de Didier Anne)
20 février 2012



Le marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves

Le Noël des enfants



Noël au multi-accueil : Une animation théâtrale qui a étonné les petits



Noël au pôle scolaire: un spectacle de marionnettes qui a envoûté tous les enfants

Quelques évènements



Notre secrétaire de mairie : Ghislain Chantrenne, après de nombreuses années passées à servir notre Commune, a pris sa retraite. Une cérémonie a eu lieu accompagnée d'un repas offert à tous les employés Communaux et élus.



Un autre départ en retraite, celui d'Elisabeth Humbert qui a donné beaucoup de temps et de services avec les enfants du pôle scolaire.

Les travaux achevés



La salle Polyvalente inaugurée en ce début d'année

Les travaux qui s'achèvent



La restructuration de l'ancien presbytère

Les travaux en cours



La nouvelle rue : «Le rouge Biout» qui desservira les 6 parcelles où des constructions pavillonnaires sont prévues.

L'animation associative

ont eu lieu



Lors de son départ en retraite, Elisabeth Humbert a organisé une soirée de fin d'année avec l'école de danse qu'elle anime avec ferveur.



L'assemblée générale de l'association Avicole a fait le bilan 2011 positif et prépare sa future exposition prévue en automne.



Comme chaque année, les adhérents du LAC se sont retrouvés en assemblée générale pour dresser le bilan passé et présenter les nouveaux projets.



KAGAMI BIRAKI au club de JIJITSU traditionnel

Dernièrement tous les pratiquants du club se sont retrouvés dans une ambiance détendue pour célébrer la cérémonie des voeux ou Kagami-Biraki en japonais, puisque notre art nous vient du Japon.

A cette occasion, ceintures et diplômes ont été remis aux pratiquants. Une démonstration enfants et adultes a été présentée à tous les parents et amis. Après l'échange des voeux, le verre de l'amitié a clos la soirée.

Rappelons que la pratique du Jujitsu Traditionnel peut être commencée à tout âge et que les inscriptions ont lieu aux heures de cours:

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 06.03.05.46.29 ou le 03.24.32.77.46.

Flora Damon



Ce sont les U-19

L'A.S Boulzicourt a vu le jour en 1937. En 2011, elle permet à près de 90 joueurs, du plus jeune au plus ancien, d'assouvir chaque week-end leur passion du ballon rond.

Des entrainements pour tous les âges sont programmés en semaine (mardi, mercredi, vendredi) et les compétitions se déroulent le samedi et le dimanche après midi.

Tout ceci, n'est possible que grâce à tous les bénévoles qui permettent à tout ce petit monde de fonctionner : des personnes qui s'investissent, toute la semaine, toute l'année, y sont de leur temps, parfois de leur argent et sans lesquelles rien ne serait possible, mais qui donnent la possibilité aux jeunes du village (et des alentours) de défendre les couleurs et l'image de Boulzicourt.

Des bénévoles qui ne demandent qu'à accueillir de nouvelles et bonnes volontés... A noter que cette année, pour la première fois dans la longue histoire du club, les U19 ont accédé à la Promotion d'honneur de la ligue Champagne Ardennes et ainsi vont porter haut les couleurs du club et du village jusque Reims et même contre les jeunes du C.S. Sedan Ardennes.

Gérard Moretto

L'Association "Loisirs, Art et Culture"

vous convie à une
Rencontre autour de

ARTHUR RIMBAUD

sur les chemins d'une poésie nouvelle

avec la participation de

Michelle JOLY et Jean Pierre BARRAULT

Le Jeudi 5 Avril 2012 à 20h

◆◆

Pôle scolaire René Daumal, BOULZICOURT

◆◆

Aimez-vous Rimbaud? Le connaissez-vous? Le plus célèbre ardennais? Le poète maudit? Qui d'entre nous n'a pas appris "Le dormeur du val" ou "Voyelles" à l'école!

Une personne peu recommandable, vaguement trafiquant d'armes à la fin de sa vie ou l'enfant génial, voyant, voleur de feu qui allait en quelques mois révolutionner la poésie et lui donner des dimensions nouvelles?

Entrée : 4 euros, adhérents LAC 3 euros

Dimanche 3 juin 2012, jour de la brocante, aura lieu à la salle polyvalente :

Des animations organisées par le LAC, pour les enfants :

- Contes (Marie Cécile Liesch)
- Exposition de travaux d'élèves du pôle scolaire sur le thème « Les continents »
- Un atelier de maquillage pour les enfants.

Concours Communal des maisons fleuries 2011

- 1 er prix : Mr et Mme PONSART Serge
- 2 ème prix : Mr et Mme VALENTIN Daniel
- 3 ème prix : Mr et Mme FERREIRA José
- 4 ème prix : Mr et Mme VERIOT Claude
- 5 ème prix : Mme VALENTIN Séverine

Concours Communal des maisons illuminées Noël 2011

- 1 er prix : Mr et Mme REVOY Sylvain
- 2 ème prix : Mr et Mme CAMUS David
- 3 ème prix : Mr et Mme JOSIEN Jean-Claude
- 4 ème prix : Mr et Mme DELAFAITE Jean-Michel
- 5 ème prix : Mr et Mme NICOLAS Jean-Luc



Tout l'ECVB était réuni autour de son président, Francis Bonotti, pour la remise des 60 maillots en présence de Bérangère Poletti, d'Hugues Mahieu, des Maires de Boulzicourt et de Villers-Semeuse, des organisateurs et de tous les supporters financiers.



Dimanche 27 mai
 Concours national organisé par l'association AGILYTI (dressage de chiens)

21ème Concours d'Attelage de Boulzicourt

Entrée Gratuite Animations
 Restauration sur place Stands divers

Amateur - National - Professionnel - Jeunes Chevaux

21 & 22 Juillet 2012

Samedi 21 juillet	Dimanche 22 juillet
10h Dressage	10h Marathon
18h Défilé dans le village avec la fanfare	14h Maniabilité
18h30 Spectacle Equestre	18h Remise des prix
20h Soirée Bavaroise avec orchestre	

(sur réservation de 08 79 79 81 47)

Venez nombreux !



Une image bien familière, celle de Roger et de Filou, son cheval, qui nous donne un peu un air nostalgique de ce que nous avons connu .

Nouveaux habitants du territoire

Vous faites partie des habitants nouvellement emménagés au cours des 5 dernières années. Votre avis nous intéresse ! Aujourd'hui, le Pays des Crêtes Préardennaises en partenariat avec le Réseau Rural Régional, mène une **réflexion pour mieux connaître les nouveaux habitants du territoire**. Cette étude concerne les personnes qui ont changé de domicile à l'intérieur de la région ou qui viennent d'une autre région.

Ce questionnaire (également diffusé auprès d'un panel représentatif de 21 000 personnes) s'articule autour de 4 grandes thématiques :

- Logement
- Emploi/Travail
- Services
- Cadre de vie

Il doit permettre de mieux connaître les nouveaux

habitants : les raisons de leur installation, l'utilisation des services proposés localement, le regard qu'ils portent sur le territoire. L'enquête constituera un outil d'évaluation intéressant et une base de travail pour la réflexion sur les actions à conduire pour faciliter et améliorer l'accueil sur notre territoire. Nous comptons donc fortement sur votre participation.

Pour répondre à ce questionnaire, 2 possibilités s'offrent à vous : remplir le questionnaire directement en ligne sur www.enquethabitants.fr ou le réclamer en mairie et le retourner avant le **23 avril à la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises**. Sur simple demande auprès du Réseau Rural, vous pourrez être destinataires des résultats, à compter du mois d'octobre 2012.

